



Surveillance réglementaire des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant Site de Remiremont - Evolution sur la 1ère année de mesures en date du 24/10/20

Appareil de mesures : préleveur actif haut débit (Digital)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 15549

Durée du prélèvement : 24 heures

Fréquence d'échantillonnage : 1 jour sur 3

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Remiremont (Dept.88)

Unité : ng/m³



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR*

Validation des données : les mesures 2020 représentées sont validées techniquement et environnementalement mais feront néanmoins l'objet d'une dernière validation dès lors que tous les prélèvements de l'année 2020 auront été réalisés.

*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

ng/m ³	Moyenne depuis le 24/01/2020	Valeur cible année civile
B(a)P au 24/10/2020	<1 (0,1)	1

Evolution des concentrations moyennes 24h en benzo(a)pyrène sur le site de Remiremont

